



# CNEMa

conférence nationale  
des enseignants en maïeutique

Le 21 avril 2013

Bonjour à toutes et à tous,

Cette première Newsletter de l'année et de l'histoire de l'association est l'occasion de vous présenter le nouveau bureau et de vous faire part de nos travaux actuels.

Que les mois à venir vous apportent de nombreuses satisfactions personnelles, de belles aventures professionnelles dans vos établissements et au sein de l'espace collaboratif que nous offre la CNEMa.

Nous le savons tous, l'année 2013 sera une année riche en événements ! De bonnes nouvelles sont arrivées : l'arrêté relatif au régime des études en vue du diplôme d'Etat de sage-femme a été publié au journal officiel le 11 mars 2013 puis son annexe au bulletin officiel du 11 avril 2013. Des échanges au siège du Conseil National de l'Ordre des sages-femmes le 22 janvier 2013 rassemblant les Ecoles, témoignent de la volonté commune d'intégrer l'Université en respectant l'indépendance professionnelle et l'autonomie de la formation.

L'optimisme affiché dans ce préambule ne nous fait pas perdre notre lucidité : le chemin à parcourir sera long et nos manches devront être retroussées pour franchir tous les obstacles !

Notre volonté commune d'intégrer l'Université doit prendre en compte les enjeux locaux, voire les oppositions affichées pour mieux s'en affranchir.

Les besoins de la population et donc notre métier évoluent. La Direction de la Recherche, des Etudes, de l'Evaluation et des Statistiques (DREES) a posé les ancrages des perspectives à 20 ans de notre profession :

- plus de sages-femmes diplômées depuis ces dernières décennies : + 44% entre 1990 et 2010, augmentation liée aux divers réajustements du numerus clausus.
- Si certains jeunes professionnels sont en recherche d'emploi, aujourd'hui, la DREES prédit que nous serons 26100 en France en 2030 soit 40% de plus qu'en 2011. La part des sages-femmes libérales devrait doubler entre 2011 et 2030. Ainsi, une sage-femme sur 3 exercerait en libéral avec une activité elle-même augmentée pour répondre aux besoins des femmes et des nouveaux-nés. Ce nouveau paysage est déjà pris en compte dans nos stratégies pédagogiques pour préparer à court terme ce que les jeunes diplômés peuvent appréhender : l'installation libérale.

Pour accompagner ces évolutions, la CNEMa a engagé un processus de mutation : un nouveau nom pour de nouveaux statuts, un nouveau bureau, une nouvelle organisation des régions, la présidence du CASSF pour les deux années à venir, et une volonté réaffirmée de communiquer autrement : voilà le sens à donner à cette Newsletter.

« ...les temps changent. On ne sait pas quand, mais c'est toujours avant que l'on s'en aperçoive... »  
Catherine Breillat (*scénariste et écrivain*)

Alors que 2013 nous apporte son lot d'innovations, de surprises car ENSEMBLE : nous serons prêts à relever les défis de demain !

Pour le bureau de la CNEMa, sa présidente  
Christine MORIN